

Ruban adhésif de repérage des contre marches 10x0,1 m bleu

Extrait de la réglementation : la première et la dernière marche doivent être pourvues d'une contre-marche d'une hauteur minimale de 10 cm, visuellement contrastée par rapport à la marche. Recommandations : afin de prévenir les personnes malvoyantes du début et de la fin de chaque volée, il est obligatoire que la première et la dernière marche soient munies d'une contre-marche qui ne soit pas nécessairement fermée mais qui présentera une hauteur d'au moins 10 cm depuis le plancher ou la marche inférieure. Ruban adhésif en PVC mat, coloris bleu. Dims (cm) : 10 M X 10 CM. Poids : 0,88 kg.

Référence: **362752**Type: **Repérage des contre marches****Remises par quantité**

| Quantité | Prix HT | Prix TTC |
|----------|---------|----------|
| 3 à 10 | 92,00 € | 110,40 € |
| 11 à 22 | 77,00 € | 92,40 € |
| 23 et + | 69,00 € | 82,80 € |